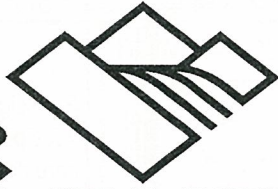


l'info municipale



MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 15 Numéro 8

19 août 2004

PLAN DE REVITALISATION DU NOYAU VILLAGEOIS DE LABELLE

Au cours des dernières semaines, des gens du milieu se sont réunis pour mettre de l'avant un plan d'action visant la revitalisation du noyau villageois de Labelle. La Municipalité, avec la collaboration du CLD Laurentides et de Développement économique Canada, participe au financement de ce plan d'action.

Un comité local, formé d'élus, de responsables d'organismes voués au développement économique, d'un représentant de Transports Québec et de gens d'affaires de Labelle, a été mis sur pied pour réaliser ce plan.

La démarche s'inscrit dans la perspective où le projet de contournement de la 117 proposé par Transports Québec, dont les travaux sont projetés en 2007-2008, risque de compromettre sérieusement les activités commerciales du village. Par ailleurs, elle s'inscrit également en lien avec le Plan particulier d'urbanisme (PPU), adopté par la Municipalité et misant sur la valorisation des attraits récréotouristiques et environnementaux de Labelle.

Un bon diagnostic de la situation, ainsi que l'identification des forces, faiblesses, opportunités et contraintes de Labelle, ont été réalisés. Les prochaines étapes permettront de lister les projets projetés, en cours ou souhaitables, de les prioriser, puis d'identifier des sources de financement possibles. Le comité de revitalisation local devra convenir d'un échéancier de réalisation réaliste, en misant sur des actions concrètes, ainsi que sur un bon plan de communication.

Évidemment, pour que le plan de revitalisation de Labelle fonctionne, la collaboration des gens du milieu, et plus particulièrement celle du milieu des affaires, est essentielle. D'ailleurs, une présentation officielle du PPU et des activités du comité de revitalisation sera faite aux gens d'affaires en septembre prochain.

Quant à la population en général, elle sera tenue informée des avancées du plan d'action via les prochaines parutions de ce bulletin d'information.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou visitez www.convercite.org à la section projets.

Marianick Gagnon, chargée de projets
Convercité
Tél. : 514-286-2663, poste 23

L'info municipale : Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 686-2144



Directrice générale par intérim : Christiane Cholette

CIRCUIT PATRIMONIAL

Panneau Chute aux Iroquois (belvédère rue du Pont)

Amérindiens

Les seules informations sur les amérindiens vivant à Chute aux Iroquois à l'arrivée des premiers colons, sont tirées du témoignage de Testard de Montigny à la suite d'un voyage en 1884.

Il raconte : « À la Chute aux Iroquois on voit sur la rive est de la Rouge près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu avait dévorées, uneasure faite de bouleau et entourée d'un champ de blé d'Inde. Sur les murs en bois rond de cet abri, étaient appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche. Et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'était la résidence de Joe Commandant et de Catherine GrosLouis..... »

Les colons

En 1878, à l'arrivée des premiers colons ce petit village s'appelle déjà Chute aux Iroquois.

En cette même année 1878 le canton où est situé ce village prend le nom de canton Joly.

En 1883, la Paroisse de La Nativité de Marie atteint 300 âmes, et tel que le stipule la loi, les citoyens peuvent demander que ce territoire devienne légalement la Municipalité du canton Joly. Ce qui fut fait.

Le 5 février 1894, le nom du village de Chute aux Iroquois est changé par le Conseil municipal de canton Joly pour celui de Labelle, à la mémoire du vénéré curé-colonisateur Antoine Labelle.

Cependant en 1902, le village habité par un grand nombre de marchands et d'industriels dont les préoccupations diffèrent de celles des cultivateurs, le village se sépare de la municipalité du Canton Joly, pour en former une autre du nom de Municipalité du Village de Labelle.

En 1973 les deux municipalités se regroupent de nouveau pour former la Municipalité de Labelle.

Vous voulez réaliser des travaux au village ?

Renseignez-vous auprès du service de l'urbanisme (686-2144, poste 223), vous pouvez bénéficier d'un congé de taxes foncières de 36 mois ou du core de la gratuité d'un branchement d'égout et d'aqueduc.

Les travaux admissibles pour le congé de taxes foncières sont :

Travaux de construction : Toutes les nouvelles constructions

Travaux de rénovation : Travaux de construction ou de finition de l'enveloppe extérieure du bâtiment dont la valeur des travaux est supérieure à 10 000 \$

Travaux d'agrandissement : Travaux d'agrandissement du bâtiment si les travaux ont pour conséquence la création de logements additionnels

Travaux de réaménagement intérieur : Création de logements additionnels

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Club de lecture *Les Aventuriers du livre* revient cette année du 21 septembre au 26 novembre. Les jeunes de 6 à 12 ans sont invités à venir découvrir des livres passionnants! Plusieurs nouveautés ainsi que de nombreux prix sont au rendez-vous! Chaque livre emprunté donne droit à un coupon de participation en vue du tirage qui se déroulera le mardi 30 novembre à 16 h.

L'abonnement à la bibliothèque ainsi que l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouverture

Mardi : 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 17 h

Jeudi : 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h 30

DES CONDITIONS MÉTÉO FAVORABLES AUX MOUSTIQUES

Les nombreuses précipitations de pluie de l'été 2004 ont augmenté le nombre de gîtes de reproduction des larves de moustiques.

Nous vous donnons ici quelques mesures simples qui peuvent être prises afin d'améliorer la qualité de vie aux abords de la maison et du chalet :

- Enlevez deux fois par semaine l'eau qui s'accumule sur les articles extérieurs, comme la couverture de la piscine, les soucoupes sous les pots à fleurs, les bacs de recyclage, les poubelles, etc...;
- Éliminez les vieux objets inutiles qui traînent sur votre propriété (notamment les vieux pneus), car l'eau s'y accumule ;
- Changez l'eau de la pataugeuse, de la baignoire d'oiseaux, du bol de votre animal domestique et de l'abreuvoir de bétail deux fois par semaine ;
- Couvrez d'un grillage les citernes pluviales ;
- Nettoyez régulièrement vos gouttières pour éviter que l'eau ne s'accumule ;
- Installez un aérateur dans votre étang décoratif pour permettre une circulation de l'eau à la surface et le rendre peu accueillant pour les larves de moustiques.

Source : Santé Canada

SERVICE DES LOISIRS

MESSAGE IMPORTANT AUX JEUNES

MDJ : Mission = Milieu de vie !

La Maison des jeunes est de retour cette année avec des activités et des nouveautés " super hot " !

L'ouverture est prévue le jeudi 9 septembre prochain. Si tu désires t'impliquer et faire de la Maison des jeunes un milieu de vie communautaire stimulant, intéressant et super cool, joins-toi à nous. La campagne électorale pour le conseil des jeunes se tiendra du 14 au 17 septembre prochain. À bientôt!

CINÉMA PLEIN-AIR

La projection extérieure du film « Espions en herbes 3D » a eu lieu le 29 juillet dernier au pavillon des loisirs. Compte tenu du succès de cet événement, le service des loisirs souhaite répéter l'expérience avant le début des classes. (Surveillez la publicité dans les vitrines des commerçants locaux!)

TENNIS – NOUVEAUTÉ!

La Municipalité est fière d'annoncer aux amateurs de tennis un tout nouveau terrain. Afin de réduire les risques de vandalisme, nous vous invitons à vous procurer une clé à l'hôtel de ville moyennant un minime dépôt de responsabilité (10 \$) qui vous sera remboursé à la fin de l'été lors du retour de la clé.

INVITATION AU 2^e TOURNOI DE GOLF ANNUEL du comité des loisirs et de la Maison des jeunes

⇒ Souper et danse pour seulement 10 \$

⇒ Golf+voiturette+souper seulement 55 \$

⇒ Le tournoi se tiendra au Golf Mountain acres de St-Faustin et le souper aura lieu à l'hôtel de ville de Labelle.

****Plusieurs prix de présences****

Compte tenu de la participation en grand nombre des enfants aux activités organisées par le comité des loisirs et de la Maison des jeunes, nous comptons sur une participation importante de la part des parents et adultes pour contribuer au financement de ces activités. Merci beaucoup ☺

RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT SUR LA ROUTE 117

Pour contrer la problématique des débits de circulation importants et d'achalandage, plus particulièrement les fins de semaine, le ministère des Transports du Québec a récemment procédé à l'installation de panneaux régissant les conditions de stationnement des véhicules le long de la route 117, dans l'agglomération de Labelle.

Ces panneaux sont précisément localisés sur le côté ouest de la route entre les rues du Pont et du Couvent et fixent les périodes permises pour le stationnement. **En fait, l'interdiction de stationner ne vise que les dimanches et jours fériés, entre 10 h et 21 h.**

Il est important que la population respecte ces conditions liées aux stationnements dans Labelle pour assurer tant la fluidité de la circulation que la sécurité des usagers de la route et des résidents.

Merci de votre collaboration!

SÉANCE DU CONSEIL DE SEPTEMBRE

Prenez note que la séance régulière du conseil municipale se tiendra le mardi 7 septembre 2004 à 20 h à la place du lundi 6 septembre qui est une journée fériée.

RENCONTRE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Vous avez des questions à poser, des commentaires à faire ou vous désirez obtenir de l'information sur divers sujets vous préoccupant relativement à la sécurité de notre Municipalité???

Une rencontre aura lieu à cet effet avec des agents de la Sûreté du Québec le mercredi 8 septembre 2004 à 19 h à la grande salle en-haut de l'hôtel de ville.

Bienvenue à tous.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

COLLECTE DE SANG DU 22 JUILLET 2004

Au nom du comité organisateur et de la présidente d'honneur, madame Marcelle Savoie-Charette, **FÉLICITATIONS** aux donateurs, aux bénévoles et à tous les collaborateurs qui, de près et de loin ont contribué à la réussite et à l'atteinte de l'objectif qui était de 80 donateurs.

Nous avons su résister à la chaleur grâce aux ventilateurs prêtés gracieusement par la Quincaillerie Gauthier.

Exactement, ce 22 juillet à 19 h, l'objectif était atteint. Il était dépassé de 15 % lors de la fermeture à 20 h avec 92 donateurs.

Un gros merci aux 10 nouveaux donateurs. Nous espérons se revoir l'année prochaine. Savez-vous qu'avec les 92 donateurs de cette collecte, 368 vies peuvent être sauvées?

MERCI!!!

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LABELLE

Une épluchette de blé d'Inde aura lieu pour la réouverture de l'âge d'or le jeudi 26 août 2004 à 13 h.

On vous attend en grand nombre!!!

Francine Patry
686-2667

NOURRI SOURCE HALTE-ALLAITEMENT

Avis aux femmes enceintes et/ou aux jeunes mamans désirant de l'information et du support.

Venez vous joindre à nous le mardi 21 septembre 2004 au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30. Le thème sera « Équipements sécuritaires et sièges d'auto ».

Pour information : Christine Saindon au 686-3343

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

L'Association de chasse et pêche de Labelle vous invite au petit lac Caribou les 21 et 22 août prochain pour son festival de la truite.

Le samedi, soirée avec minis feux d'artifice, feu de joie et musique.

Prix pour les 2 jours : 10 \$ et carte de membre obligatoire pour la pêche seulement. Accès au site gratuit.

Le dimanche, il y aura journée de la relève entre 10 h et 16 h. Sous la surveillance des directeurs, les jeunes auront la possibilité de pêcher à bord d'un ponton. Gratuit pour vos enfants de moins de 12 ans. Ceinture de sauvetage obligatoire.

- ▶ Prix de participation
- ▶ Ensemencement de truites
- ▶ Restaurant et musique sur place

Bienvenue à tous!

Pour information : Jocelyne Dupras au 686-1362

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Nous voudrions remercier très sincèrement toutes les personnes qui par leur générosité et leurs encouragements lors du brunch bénéfique du Comptoir d'entraide de Labelle et du tirage ont fait de cet événement une belle réussite!

De plus, un gros merci aux 13 commanditaires et aux 19 bénévoles qui se sont impliqués par leur dévouement pour la réalisation du brunch.

Monsieur Roméo Lachance de La Minerve fut notre gagnant pour la tondeuse et madame Francine Gimond de Labelle, gagnante pour des accessoires de jardin.

Bravo à ces deux gagnants de la part de toute l'équipe du Comptoir d'entraide de Labelle.